



WWW.VAL-DIRENE.COM 418 629 3450

LA CLASSIQUE
PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE
AVIS DE COURSE
31 MARS-01-02 AVRIL 2006
HOMMES / FEMMES

ÉPREUVES	31 mars GS / 01 Avril SL / 02 Avril Parallèle Hommes et Femmes
ENDROIT	PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE, 115 route Val-d'Irène Ste-Irène, Québec G0J 2P0
HORAIRE	À déterminer à la réunion des chefs d'équipe du 30 mars, 20h00 au chalet principal de la station.
ORGANISATION	Club Alpin Val-D'Irène
SANCTION	Calendrier des courses 2005-2006 S.Q.A.
ÉLIGIBILITÉ & RÈGLEMENTS	Les règlements de la F.I.S, de Alpine Canada Alpin et de Ski-Québec alpin seront observés. 11,12,13,14 ans (K1 carte ACA non exigée , K2 carte ACA obligatoire)
INSCRIPTION	Envoyer vos inscriptions sur formulaires officiels FIS pour chacun des sexes, par courrier électronique à liseblanchet@hotmail.com ou par télécopieur au (418) 629-3327. Vous recevrez une confirmation par courrier électronique.

Date limite d'inscription : le 23 Mars 2006

FRAIS	Frais d'inscription (Taxe SQA incluse) :	\$ 99 (33\$ x3 jours)
	Banquet:	\$ 15

Total : \$114

Une taxe de 3\$ par athlète/par course de niveau provincial est incluse dans les frais d'inscription et sera déposée dans un compte qui aura pour but de subvenir à tout besoin futur d'équipement de sécurité (page 4009 du manuel des règlements S.Q.A.).

Le secrétariat de course sera ouvert dès 18h00 le 30 mars 2006.

Nous acceptons l'argent comptant, les chèques de voyage ou d'équipe, cependant, LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. **Faire les chèques au nom du [Club alpin Val- D'Irène](#). Un billet entraîneur par tranche de dix coureurs.**

DOSSARDS	Un dépôt de 100\$ par équipe devra être versé obligatoirement par chèque. Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. <u>Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles (coureurs).</u>		
	Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'une course en raison des conditions climatiques.		
ENTRAÎNEMENT	À déterminer à la réunion des entraîneurs.		
TIRAGE DES DOSSARDS	Le tirage des dossards se fera le lundi, 27 mars 2006 par le comité organisateur.		
RÉCLAMATIONS ET PROTÈTS	Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ canadien (RIS 644.4).		
RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE	Réunion le 30 mars 2006 à 20H00, au chalet de la station de ski. Représentation et droit de parole d'une seule personne par région ou province. Doit obligatoirement être présent à la réunion. Si un coureur n'a pas de représentant, il sera retiré du tableau, à moins d'une communication écrite préalable motivant cette absence.		
TABLEAU D'AFFICHAGE	À l'arrivée au bas de la pente et face à la boutique du skieur au chalet principal.		
REMISE DE PRIX	Le samedi soir après le banquet, vers 18h30 pour le GS et SL et pour le parallèle le tout se déroulera près du lac Picalo tout de suite après l'épreuve.		
HÉBERGEMENT ET REPAS	Responsabilité des coureurs et entraîneurs. Hébergement et restauration disponibles sur le site, voir nos forfaits en annexe. Informations : 418-629-3450		
INFORMATIONS COURSE	Pierre Landry pltc@globetrotter.net (418) 629-3468 (418) 629-3327 fax Jaimie Diotte jaimie@skiquebec.qc.ca (514) 252-3089 #3715 fax 514-252-5282		
COMITÉ DE COURSE	<u>Directeur d'épreuve</u>	Germain Barrette	valdiren@globetrotter.net
	<u>Secrétaire de course</u>	Lise Blanchet	liseblanchet@hotmail.com
	<u>Chef de piste</u>	André Leblanc	
	<u>Délégué technique</u>	Denis Villeneuve	418-845-2330
RESPONSABILITÉ	Le Parc Régional de Val-D'Irène , les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club Alpin Val-D'Irène se dégagent de toute responsabilité en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.		

BONNE CHANCE!!!